

26 mars 2019

PONT DE NOGENT : de nouvelles voies pour tous



Contacts presse :

- Robin LEROY / Sophie MOZER - 06 19 22 11 83
- contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr



SOMMAIRE

1/ LES OBJECTIFS ET PRINCIPES DE L'OPÉRATION ROUTIÈRE	2
2/ LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS	3
2.1 Rappel des aménagements créés	
2.2 Mise en service des derniers aménagements routiers	
2.3 Les circulations douces sécurisées	
2.4 Chiffres clés des travaux routiers	
3/ UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ	7
3.1 Le cheminement piétons-cycles	
3.2 Une protection contre les nuisances sonores renforcée	
3.3 Un projet bien inséré dans son environnement	
4/ INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT	9
5/ LA DIRECTION DES ROUTES ÎLE-DE-FRANCE EN CHIFFRES	9

AMÉNAGEMENT DU PONT DE NOGENT-SUR-MARNE : POINT D'ÉTAPE EN MARS 2019

Engagé depuis le printemps 2017, l'aménagement du pont de Nogent a pour objectifs la fluidification des conditions de circulation et l'amélioration de la sécurité des usagers.

Le pont de Nogent constitue **un point d'échanges** entre l'A4 et l'A86, fréquenté en moyenne par **80 000 véhicules par jour**. Reliant les communes de Nogent-sur-Marne et de Champigny-sur-Marne, il est l'un des points de congestion les plus importants du réseau routier dans l'Est parisien, notamment en raison de la circulation à l'indonésienne (à gauche).



Contacts presse :

- Robin LEROY / Sophie MOZER - 06 19 22 11 83
- contactmedias.dirif@developpement-durable.gov.fr

1/ LES OBJECTIFS ET PRINCIPES DE L'OPÉRATION ROUTIÈRE

Aménagé avec un carrefour à l'indonésienne (circulation à gauche) complexe et de nombreux feux tricolores (19), le pont de Nogent était un point noir de la circulation Est parisienne.

Cette situation avait de multiples conséquences : cette paralysie entravait les échanges, locaux, régionaux et de transit de plus grande ampleur, elle impactait de manière importante le cadre de vie des riverains (pollution de l'air et nuisances sonores) ; l'absence de cheminement piéton sécurisé, continu et agréable, constituait un frein au développement des circulations douces dans le cadre pourtant favorable des berges de la Marne ; enfin, elle pénalisait les transports en commun (manque de fiabilité des horaires des lignes de bus qui empruntent le pont, de ce fait sous-fréquentées).



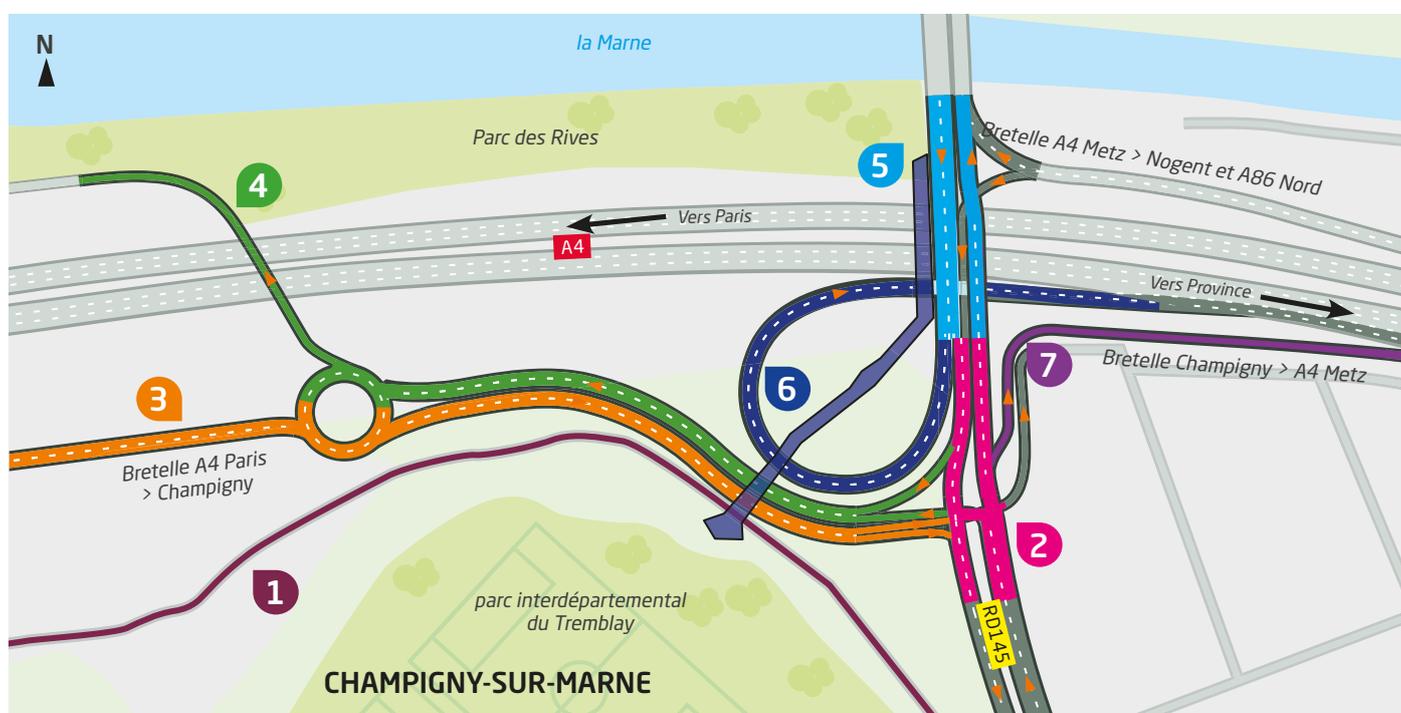
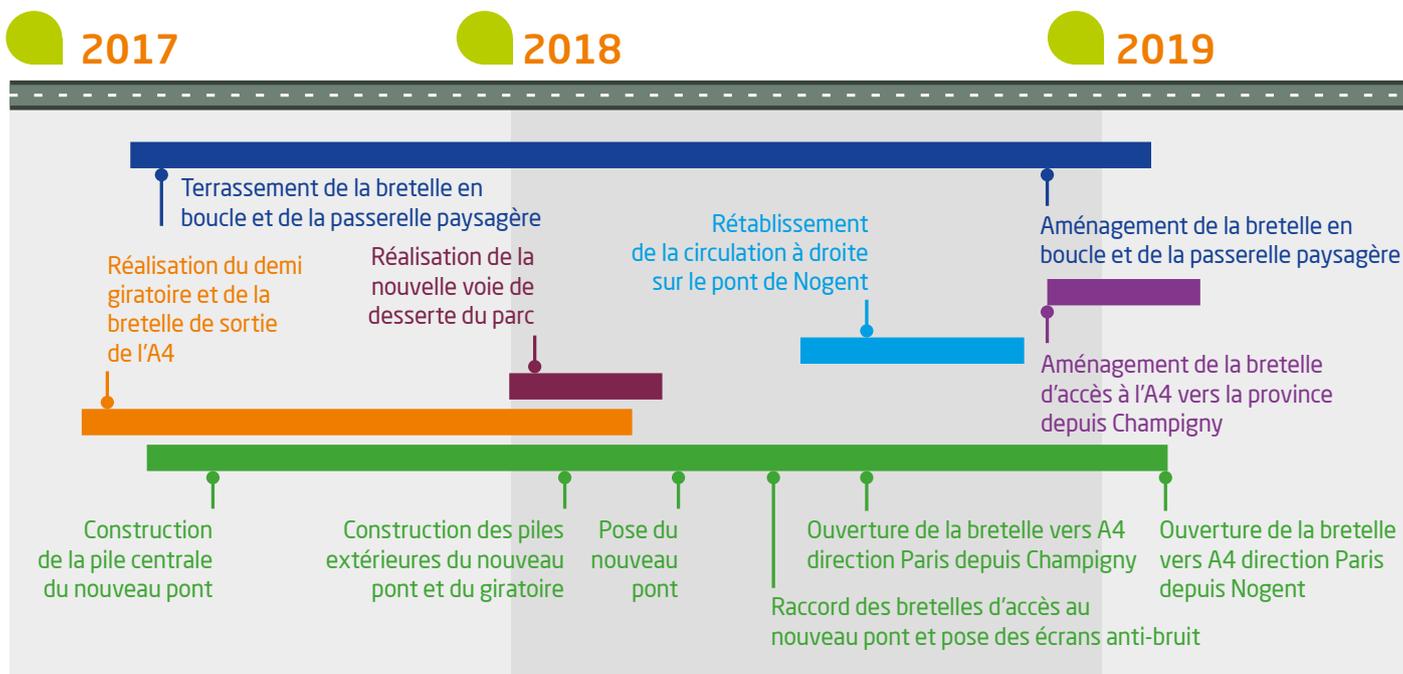
L'aménagement du pont de Nogent, piloté par la Direction des routes Île-de-France (DiRIF), a pour objectifs de fluidifier la circulation en mettant fin à la saturation chronique du pont de Nogent, tout en renforçant la sécurité des usagers et en améliorant le cadre de vie des riverains. Il conserve l'ensemble des accès vers l'A4 Paris et l'A4 Province et permet de supprimer le carrefour à l'indonésienne et 8 feux tricolores (11 dans le projet contre 19 aujourd'hui).

La fluidification des accès entre l'A86 Nord et l'autoroute A4, première cause de congestion du pont de Nogent, profitera à l'ensemble des circulations, et améliorera la régularité des transports en commun.

2/ LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

2.1 Rappel des aménagements créés

Afin de restructurer et rendre plus fluide la circulation sur le pont de Nogent, la DiRIF a conduit plusieurs grands changements.



- 1 Voie de desserte du parc du Tremblay
- 2 Carrefour Stalingrad
- 3 Bretelle de la sortie n°5 de l'A4 en provenance de Paris
- 4 Bretelle d'accès à l'autoroute A4 vers Paris
- 5 Réorganisation de la circulation sur le pont
- 6 Bretelle d'accès à l'A4 vers la province depuis le Nord et passerelle paysagère
- 7 Bretelle d'accès à l'A4 vers la province depuis le Sud

2.2 Mise en service des derniers aménagements routiers

Une étape décisive de l'aménagement du pont de Nogent a été franchie à la fin du mois de février, avec l'ouverture de la bretelle d'accès direct entre l'A86 Nord et l'A4 vers la province le 28 février, et de la passerelle piétons-cycles associée le 25 février.

Le tourne-à-gauche qui assurait l'accès à l'autoroute A4 vers la province depuis Nogent-sur-Marne a donc été fermé, au bénéfice de la bretelle en boucle. **Cette dernière permet un trajet direct sans feu ni croisement des voies de circulation entre l'A86 depuis le Nord, Nogent et l'A4 vers la province.**

Actuellement circulée sur une voie en raison de la finalisation de l'aménagement de l'accès à l'A4 vers la province depuis Champigny, **cette bretelle sera portée à deux voies d'ici l'été 2019.**

Depuis le 15 mars 2019, c'est l'accès à l'autoroute A4 vers Paris et Créteil depuis le Nord par le nouveau pont qui est ouvert à la circulation.

La réorganisation complète de la circulation sera finalisée avec l'aménagement de la bretelle vers l'Est en provenance de Champigny d'ici l'été 2019.

L'ensemble des aménagements routiers seront opérationnels d'ici l'été 2019.



2.3 Les circulations douces sécurisées

Dès la conception du projet, une attention particulière a été portée aux circulations des piétons et des cycles, notamment afin de sécuriser la traversée des nouvelles voies au Nord du Parc du Tremblay. C'est la solution d'une **passerelle** au-dessus des voies de circulation routière qui a été choisie pour le cheminement dédié aux circulations douces.

Au-delà d'assurer la sécurité du franchissement des voies, la DIRIF a élaboré une large passerelle pour permettre une circulation adaptée à tous les usagers : piétons, cycles, poussettes et usagers en fauteuil roulant. Le côté Ouest accueille plantes et arbustes, ainsi qu'un **mur antibruit** pour protéger les passants du bruit de la circulation routière. Un soin a également été porté à l'esthétique de l'ensemble, le béton prenant l'aspect des **lames de bois**. Côté autoroute, la passerelle s'habille de parements en pierre.

Les piétons et les cyclistes profitent de ce nouveau passage sécurisé depuis le 25 février 2019.

Une nouvelle entrée au Parc du Tremblay a également été créée face à la passerelle afin d'assurer la continuité de l'itinéraire doux.

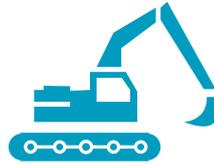


2.4 Chiffres clés des travaux routiers



26 mois

de travaux pour les
aménagement routiers



65 000 m³

terrassés



3 km

de chaussées
construites
ou rénovées

Près de la moitié



des feux tricolores
en moins dans le
sens Nord/Sud



1200

tonnes

c'est le poids du nouveau
pont sur l'autoroute A4



1 nuit

pour poser le
nouveau pont sur l'A4

40 personnes



sur le chantier
en moyenne
chaque jour



5 000 m³

de béton coulé pour
le nouveau pont



7700 heures

en insertion professionnelle



80 000

véhicules

par jour en moyenne sur le
pont de Nogent

3/ UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

Au-delà de la réorganisation des flux routiers, **le projet du pont de Nogent se poursuit** avec des aménagements destinés à améliorer le cadre de vie des riverains et favoriser les circulations douces.



3.1 Le cheminement piétons-cycles

Un **itinéraire piétons-cycles**, accessible aux personnes à mobilité réduite, sera créé entre **Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne**. Bien séparé des voies routières, il offrira une meilleure accessibilité aux équipements de loisirs (parc interdépartemental du Tremblay, piscine et port de plaisance de Nogent) et contribuera à la **valorisation des bords de Marne**, lieu de promenades et de loisirs.

D'une extrémité à l'autre, ce cheminement est protégé du flux routier et assure une continuité complète de l'itinéraire piétons/cycles.

Il comporte du Nord vers le Sud :

- > **une passerelle sur la Marne** composée d'un cheminement haut et d'un cheminement bas qui se rejoignent et permettent un accès aux berges depuis le pont ;
- > **la passerelle paysagère** sécurisée au-dessus des voies de circulation des bretelles, permettant l'accès au parc du Tremblay, déjà mise en service.

3.2 Une protection contre les nuisances sonores renforcée

En parallèle de l'opération de réaménagement des flux routiers, la DiRIF va installer de **nouveaux écrans anti-bruit** afin de limiter les nuisances sonores liées à la circulation. Ils équipent déjà la nouvelle bretelle d'entrée sur l'autoroute A4 en direction de Paris.

Les garde-corps du pont traversant la Marne seront remplacés par des dispositifs assurant également une meilleure protection acoustique.



3.3 Un projet bien inséré dans son environnement

L'aménagement routier a été conçu afin de s'insérer au mieux dans son environnement. Ainsi la DiRIF a fait le choix de **murs en gabions** (pierres dans des caissons métalliques) pour étayer les murs de soutènement de la nouvelle route de desserte du Parc du Tremblay et la passerelle paysagère. Les garde-corps de la passerelle sont composés de fils inox tissés offrant à la fois sécurité et légèreté.



Le projet routier s'accompagne également de la **création de nouveaux espaces paysagers**. Le projet comprend un nouveau parc des Rives sur les emprises de l'ancienne bretelle d'accès à l'autoroute A4 vers Paris, le long de la Marne. Il sera accessible depuis le cheminement piétons-cycles. La nouvelle route de desserte du Parc du Tremblay bénéficie elle aussi de **nouvelles plantations**.



4/ INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT

L'aménagement du pont de Nogent représente un investissement de 48 millions d'euros cofinancé par l'État, la région Île-de-France et le Conseil départemental du Val-de-Marne dans le cadre du contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020.

Montant des travaux **48 M€**



20,8 M€

État



20,8 M€

Région
Île-de-France



6,4 M€

Département
du Val-de-Marne

5/ LA DIRECTION DES ROUTES ÎLE-DE-FRANCE EN CHIFFRES

Créée en 2007, la DIRIF assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation du réseau routier national francilien non concédé. Elle est placée au sein de la DRIEA, sous l'autorité du Préfet de la région Île-de-France.

1 300 km de routes

4 millions d'usagers chaque jour en semaine

300 échangeurs

1 200 ponts et viaducs

4 voies à gestion dynamique (voies auxiliaires et voies dédiées)

23 tunnels de plus de 300 m

RETOUR EN IMAGES SUR DEUX ANS DE TRAVAUX

Avril – Août 2017

Construction de la pile du nouveau pont



Piles latérale du nouveau pont sur A4

Terrassement des bretelles



Construction de la culée nord du nouveau pont sur A4



Septembre 2017 – Avril 2018

Construction des piles de la passerelle paysagère



Terrassement du site

Construction du tablier de la passerelle paysagère



Structure métallique de la bretelle d'accès à l'A4 vers Paris



Septembre 2017 – Avril 2018

Assemblage du tablier du futur pont au-dessus de l'A4



Passerelle paysagère



Soutènement le long du parc



Séptembre 2017 – Avril 2018

Soutènement le long du parc



Le futur pont prêt à être déplacé et posé au-dessus de l'A4



Préparation de la pose du tablier



Septembre 2017 – Avril 2018

Préparation de la pose du tablier



Pose du nouveau pont au dessus de l'A4 - 28 avril 2018



Terrassement des bretelles de sortie
et d'entrée sur l'A4



Construction de la nouvelle route
de desserte du Parc du Tremblay



Juin 2018 – Novembre 2018

Préparation du ferrailage pour la dalle en béton armé sous la bretelle en boucle



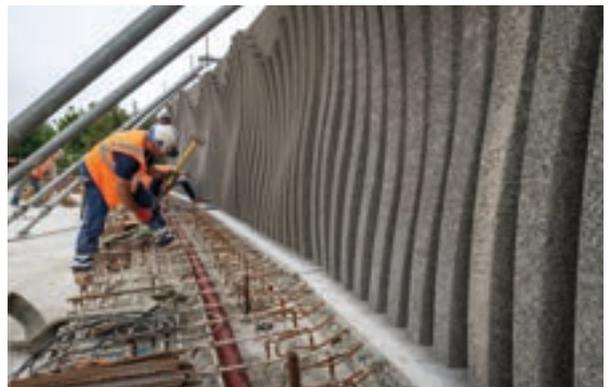
Réalisation de la nouvelle bretelle d'accès à l'A4 vers Paris depuis le nouveau pont



Réalisation des chaussées de la bretelle de sortie de l'A4 depuis Paris



Pose de murs antibruit



Réalisation de la bretelle en boucle d'entrée sur l'A4 vers la province



Juin 2018 – Novembre 2018

Terrassement de la bretelle en boucle d'entrée sur l'A4 vers la province



Nouvelle bretelle d'accès à l'A4 vers Paris



Pose des garde-corps de la passerelle paysagère



Réalisation des aménagements paysagers de la passerelle



Décembre 2018 – Mars 2019

Nouvel aménagement du carrefour de Stalingrad



Réalisation des nouveaux îlots centraux sur le pont



Nouvelles bretelles d'entrée et de sortie de l'A4



Nouvelle entrée du parc du Tremblay



Vue panoramique de l'aménagement côté Champigny



Contacts presse :

- Robin LEROY / Sophie MOZER - 06 19 22 11 83
- contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr